



01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 14 janvier 2019 à 18:30 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Bruno Giguère
Siège #3 - Renée Rodrigue
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Maxime Veilleux
Siège #6 - Laurier Poulin

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Yves JR Mathieu

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Lisa Lee Farman agit comme directrice générale et secrétaire-trésorière .

Après avoir constaté le quorum, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-01-01

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 04 - PRÉSENTATION SUR RÉGLEMENT D'ABATTAGE D'ARBRE PAR MARTIN LADOUCEUR**
- 05 - ACCEPTATION DES COMPTES**
- 06 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 07.01 - BORNE SÈCHE SECTEUR CUMBERLAND**
 - 07.02 - ACHAT DE 2 BUNKERS**
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS**
 - 08.01 - RÉFECTION DU 14 E RANG Ouest ET RANG 6**
- 09 - LOISIRS-CULTURE**
 - 09.01 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2019**
 - 09.02 - ENTENTE DE PARTAGE D'UNE RESSOURCE EN LOISIR.**
 - 09.03 - CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION CENTRE**

RÉCRÉATIF DESJARDINS SAINT-PROSPER

09.04 - DEMANDE PERMIS DE RÉUNION POUR TOURNOI HOCKEY 2019

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.01 - CHEMIN PUBLIC POUR PROJET MARTIN LABBE

10.02 - VENTE DU LOT 4 430 363 A M RITCHY ASSELIN-LABBÉ

10.03 - PROJET INFRASTRUCTURES MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE No 558571(RECIM)

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Demande à la firme comptable Blanchette et Vachon s.e.n.c.r.l.

11.02 - AUGMENTATIONS SALARIALES POUR 2019

12 - LÉGISLATION

12.01 - ADOPTION RÈGLEMENT 400-19 ENCADRANT L'USAGE DU CANNABIS ST-BENJAMIN

12.02 - Avis de motion et présentation du premier projet de règlement #401-19: nouvelle zone

12.03 - ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 401-19

13 - VARIA

13.01 - RESTAURANT OTJ POUR TOURNOI DE HOCKEY DU 2 FÉVRIER 2019

13.02 - RANG 14 EST

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 14 janvier 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-01-02

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 3, 4 et 10 décembre 2018 , considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 3, 4 et 10 décembre 2018 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-01-03

04 - PRÉSENTATION SUR RÈGLEMENT D'ABATTAGE D'ARBRE PAR MARTIN LADOUCEUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE que la municipalité de Saint-Benjamin recommande à la MRC d'accepter des rencontrer l'association des propriétaires de Boisée de la Beauce afin de simplifié la règlementtation.

ADOPTÉE

2019-01-04

05 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er décembre 2018 et le 31 décembre 2018 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques #9462 à #9529 inclusivement pour un total de déboursés de 86 943.39 \$ ainsi que les dépôts salaires # 510625 à # 510638 pour un total de 25 894.74 \$ en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguere;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

06 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du 14 janvier 2019.

Ville de Saint-Georges Cour Municipale

Parametres financiers TECQ pour 2019-2023.

Programme soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie.

Communiqué MMQ

Aide financière accordée aux municipalités pour les services de la police de la Sûreté du Québec (SQ) pour 2019.

Programme sur la redistribution aux municipalité des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Suivi des dossiers en sécurité incendie et sécurité publique.

2019-01-05

07.01 - BORNE SÈCHE SECTEUR CUMBERLAND

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Simon-les-Mines et Saint-Benjamin envisage de partager les coûts relatif à l'installation d'une borne sèche dans le secteur CUMBERLAND,.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Maxime Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de Saint-Benjamin autorise leur directeur incendie à aller voir si c'est réaliste de vouloir installer la borne sèche et de vérifier auprès du directeur incendie de Beauceville , soit Daniel Fortin, la facilité d'accès et la faisabilité du projet. Pour ensuite déterminer si cela se fera.

ADOPTÉE

2019-01-06

07.02 - ACHAT DE 2 BUNKERS

CONSIDÉRANT QUE M Pascal Loubier constate que 2 Bunkers sont expirés

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE L'achat de 2 nouveaux Bunkers soient faitent.

ADOPTÉE

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

- Feuilles de temps des employés des travaux publics

2019-01-07

08.01 - RÉFECTION DU 14 E RANG Ouest ET RANG 6

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite réaliser la réfection du 14e rang Ouest et rang 6 selon l'étude géotechnique, WSP doivent réaliser :

- - Une estimation selon les recommandations du PIIRL
 - Une estimation selon les recommandations de l'étude géotechnique
 - Une lettre afin de démontrer au programme de subvention les avantages de réaliser réfection selon les recommandations géotechniques comparativement à l'option proposée dans le plan d'intervention.

Par la suite ils seront en mesure de transmettre nos estimations et notre lettre au programme de subvention afin que le ministère confirme lequel des programmes s'applique au projet soit dans le volet « redressement » subventionné à 75% ou dans le volet « accélération » subventionné à 50%. Dans l'offre de service accepté par la municipalité, leur mandat consiste à réaliser une estimation selon les recommandations du PIIRL.

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Pour réaliser l'estimation préliminaire des coûts des nouvelles recommandations de l'étude géotechnique ainsi que réaliser la lettre, des

honoraires additionnels d'un montant forfaitaire de 1 300,00 \$ (avant taxes)soit accordés à WSP.

ADOPTÉE

09 - LOISIRS-CULTURE

Suivi des dossiers des loisirs et des activités à venir.

2019-01-08 09.01 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE deux demandes de subventions soient présentées pour Emplois d'été Canada pour aider à défrayer une partie du salaire de deux moniteurs de terrain de jeux pour l'été 2019.

QU'une demande de subvention soit présentée pour Emplois d'été Canada pour aider à défrayer une partie du salaire d'un étudiant en administration pour un emploi d'été 2019 dans le bureau municipal.

ADOPTÉE

2019-01-09 09.02 - ENTENTE DE PARTAGE D'UNE RESSOURCE EN LOISIR.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Les municipalités de Saint-Benjamin, Saint-Cyprien-Des-Etchemins et Sainte-Rose-De-Watford désirent conclure l'entente de partage d'une ressource en loisir inter municipal selon les conditions ci-jointes.

ADOPTÉE

2019-01-10 09.03 - CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION CENTRE RÉCRÉATIF DESJARDINS SAINT-PROSPER

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Concernant la campagne de souscription du Centre Récréatif de St-Prosper, spécialement quant aux bandes affichées pour trois saisons

2019-2020 / 2020-2021/ 2021-2022 au montant de 200\$ pour l'affichage par année et 375\$ pour la conception de la publicité,

La municipalité de Saint-Benjamin souhaite donc adhérer pour un montant de 975\$ + taxes à leur campagne de financement si leur annonce est visible des estrades pour les 3 années ci-indiquées. Le conseil délègue M Laurier Poulin et / ou Mme Renée Rodrigue pour confirmer le choix de la publicité souhaitée.

ADOPTÉE

2019-01-11 09.04 - DEMANDE PERMIS DE RÉUNION POUR TOURNOI HOCKEY 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE LA DEMANDE DU PERMIS DE BOISSON POUR LE TOURNOI DE HOCKEY DU 2 FÉVRIER 2019 SOIT FAITE.

ADOPTÉE

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Suivi des dossiers en urbanisme.

2019-01-12 10.01 - CHEMIN PUBLIC POUR PROJET MARTIN LABBE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Concernant la demande de M Martin Labbé pour le projet de rue des lots 4 216 374 et 4 216 376, la municipalité décide de lui accorder de faire une rue publique qui répond aux normes et ce entièrement au frais de M Martin Labbé ainsi que le lotissement qui sera a ces frais.Et que la rue ne sera pas entretenue par la municipalité tant qu'il n'y aura pas de maison sur l'un des terrains qui seront sur installation septique.

ADOPTÉE

2019-01-13 10.02 - VENTE DU LOT 4 430 363 A M RITCHY ASSELIN-LABBÉ

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Contenu que les deux parties du lot 4 430 363 sont zoné vert et sont considéré contigus, une demande à la CPTAQ est inévitable.En plus cela demanderait un projet de lotissement , car une partie de ce meme lot se trouve être entre la route 275 et le rang 12.

PAR CONSÉQUANT Le conseil retient l'option suivante aux frais de M Ritchie Asselin-Labbé.

1. *Demander à M. Asselin-Labbé de défrayer les frais de la CPTAQ + plan d'arpenteur + contrat notarié, s'il veut acheter le lot*
- Avantages : Vente du lot à M. Asselin-Labbé, il sera le nouveau propriétaire des lieux = plus de liberté sur la manière d'en disposer.
- Inconvénients : Les frais de chacune des étapes + délai de réponse à une demande d'autorisation.

Garder en tête que ce n'est pas garantie que la demande sera acceptée par la CPTAQ.

ADOPTÉE

2019-01-14

10.03 - PROJET INFRASTRUCTURES MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE No 558571(RECIM)

CONSIDÉRANT que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance de Guide du Programme RECIIM et s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT que la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

CONSIDÉRANT que la municipalité assumera tous les coûts non admissibles au programme RECIIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D' aller de l'avant avec le programme de réfection et construction des infrastructures municipale (RECIIM) Volet 1-Projet d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire. Transformation de l'église (A) ou Édificie municipale (B) en centre communautaire et bureau municipal (Dossier 558571).

ADOPTÉE

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

2019-01-15

11.01 - Demande à la firme comptable Blanchette et Vachon s.e.n.c.r.l.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal mandate la firme comptable Blanchette et Vachon s.e.n.c.r.l. à compléter la rédition de compte du programme de travaux TECQ.

ADOPTÉE

2019-01-16

11.02 - AUGMENTATIONS SALARIALES POUR 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QU'une augmentation salariale de 3 % soit accordée à la mairesse, 3%

aux conseillers, 3% au personnel administratif, 2 % aux employés de soutien et des employés du service incendie et ce à compter du 1^{er} janvier 2019 à l'exception des salaires des employés de voirie qui sont régis par une convention collective ainsi que le responsable des loisirs dont le salaire a été fixé lors de la résolution 2018-12-315., ainsi que la Directrice Générale et l'adjointe administrative qui ont été ajustée déjà en janvier 2019.

ADOPTÉE

12 - LÉGISLATION

Suivi des politiques et règlements.

2019-01-17

12.01 - ADOPTION RÈGLEMENT 400-19 ENCADRANT L'USAGE DU CANNABIS ST-BENJAMIN

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Bruno Giguère ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le règlement 400-19 encadrant l'usage du cannabis sur le territoire de Saint-Benjamin soit adopté.

ADOPTÉE le 14 janvier 2019

2019-01-18

12.02 - Avis de motion et présentation du premier projet de règlement #401-19: nouvelle zone

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Le conseil donne un avis de motion afin de présenter le premier projet de règlement numéro 401-19 au fin de modifier le règlement 313-07 et 314-07 concernant un changement de zonage. Pour la zone 36F vers 45F et 46F.

ADOPTÉE

2019-01-19

12.03 - ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 401-19

CONSIDÉRANT QU' il faut modifier le règlement no 313-07 et 314-07 afin de créer une nouvelle zone (45F) dédié uniquement à certains usages commerciaux, industriels et d'utilité publique ainsi que de modifier une partie résiduelle de la zone 36F pour 46F, suite à la zone 45F.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin

APPUYÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le premier projet de règlement 401-19 soit adopté.

ADOPTÉ

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

13.01 - RESTAURANT OTJ POUR TOURNOI DE HOCKEY DU 2 FÉVRIER 2019

S'il n'y a pas de bénévole disponible pour le restaurant de L'OTJ le 2 février prochain,

Mme Berthe Poulin se propose de prendre en charge le restaurant lors de cette journée.

2019-01-20

13.02 - RANG 14 EST

CONSIDÉRANT que le paiement finale pour le 14e rang Est à été approuvé dans la résolution 2018-11-299 , et ce même si il semble y avoir déjà des imperfections dans celui-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE Le certificat de réception définitive des ouvrages de l'annexe 7 de la quittance finale ne soit pas signé, afin de garder un recours possible sur la satisfaction des travaux fait. On peu par contre procéder au paiement finale.

ADOPTÉE

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public.

2019-01-21

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à .

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Mairesse

Lisa Lee Farman
Dir. générale & sec.-trésorière

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet
Mairesse